

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice :

19

Présents :

15

Votants :

16

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 15 Décembre, le Conseil Municipal de la commune de St Jean d'Arvey, dûment convoqué, en date du 18 novembre et s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal sous la présidence de M. BERTHOMIER, Maire.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance, M. Thierry MEROT.

PRESENTS : P. GUILLON, J. BON BETEMPS-PETIT, L. DECROIX, M.J. DUMAS, F. VINIT, T. MEROT, N. FAVRE, D. COUSTEIX, B. GAUTHIER, C. ALLERA, E.L. PARENT, EV. PARENT, N. MOLLARD, V. SANZO

ABSENTS EXCUSES : A. VINCENT, B. WEILLAND, D. MORAIN

DELIBERATION N° 2025- 61

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DU SDES

Le syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES) souhaite modifier ses statuts pour notamment :

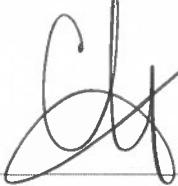
- Faire évoluer la structure sur la nature et la forme juridique pour prendre la forme d'un syndicat mixte.
- Clarifier la rédaction des statuts en identifiant des blocs cohérents et préciser le contour des nouvelles compétences telles que la gestion des réseaux de gaz, l'éclairage public et la chaleur.
- Modifier les règles de gouvernance du syndicat. Il est proposé que les élus ne soient plus désignés par l'association des maires de Savoie mais élus par collèges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVER les modifications statutaires du SDES.

Pour extrait conforme

Le maire,
Christian BERTHOMIER



Le secrétaire de séance
Thierry MEROT

